Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 1

Artikel: "Fempress" se fait entendre

Autor: Bittar, Lucienne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-280860

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Fempress» se fait entendre

Les médias sont un puissant instrument de changement culturel. Les Latino-américaines l'ont bien compris et créent leur propre réseau de communication

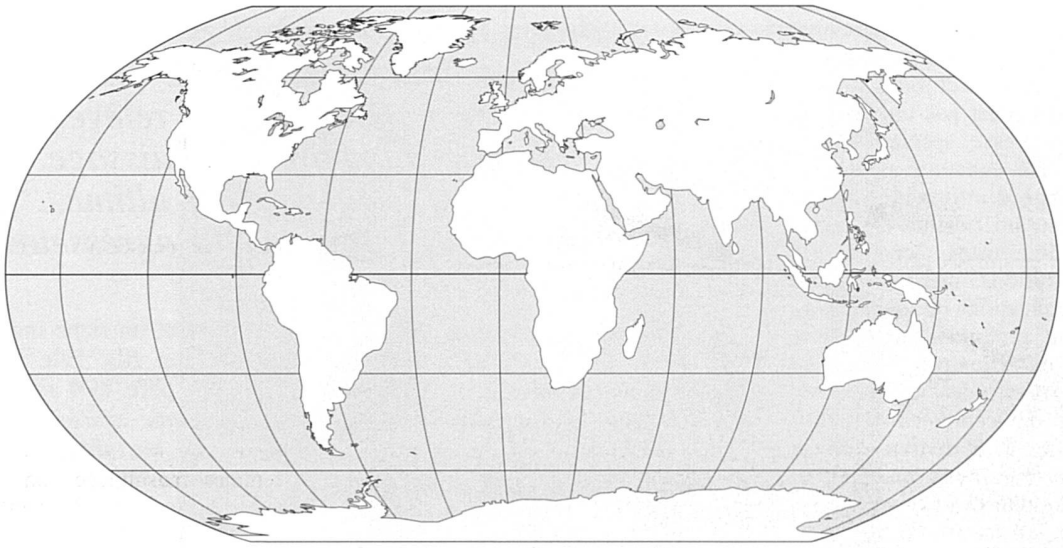

Depuis 1981, «Fempress», un réseau de professionnelles de la communication, produit et diffuse des articles sur la condition féminine en Amérique latine et aux Caraïbes. Ils sont mis gratuitement au service des médias de ces pays, dans le but de faire progresser la cause des femmes sur le continent. Cet organisme est soutenu financièrement par le Canton de Genève et la DDA, sur proposition de la Fédération genevoise de coopération (FGC). Le projet avait été recommandé à cette dernière par l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), l'un de ses 52 membres.

Basée au Chili «Fempress» fonctionne avec plus de 14 correspondantes réparties dans divers pays du continent. Elles ont toutes été soigneusement sélectionnées pour leur professionnalisme et leurs profondes connaissances des questions féminines et de développement. Ainsi, la correspondante en Argentine Ana Maria Amado est cofondatrice de l'Organisation non gouvernementale (ONG) «Lugar de Mujer», doyenne de la Faculté de communication de l'Université de Buenos Aires et membre de la Commission parlementaire pour les femmes et les médias.

Un réseau tentaculaire

Le but de «Fempress» est de sensibiliser les médias, et donc le grand public, aux

Adriana Santa Cruz, directrice chilienne de «Fempress», n'a pas pu se rendre à la «4e Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes: lutte pour l'égalité, le développement et la paix», pour des raisons personnelles. Néanmoins «Fempress» était bien représentée puisque plusieurs de ses correspondantes se sont rendues à Pékin, en septembre 1995, et ont participé au Forum des ONG pour faire entendre la voix des femmes du Sud. Mieux encore, ces journalistes de «Fempress» ont participé à la rédaction du quotidien - tirage prévu à 20'000 exemplaires - couvrant le déroulement de la conférence. Entretien avec A. Santa Cruz, de passage à Genève récemment.

Lucienne Bittar: D'où vous est venue l'idée et le désir de créer «Fempress»?
A.S.C. - Lors de mes études en communication, dans les années 70, j'ai enquêté sur la presse féminine en Amérique latine. Devant l'image superficielle de la femme véhiculée par cette presse (un être futile qui ne pense qu'à plaire et à s'amuser), j'ai ressenti le besoin de créer autre chose, d'autant plus que 1975 avait été proclamée «Année internationale de la femme» et que l'ONU avait décidé de proclamer une décennie pour la femme. Avec ma collègue Viviana Erazo nous avions alors une obsession: promouvoir les efforts des différents groupes qui luttaient pour la promotion de la femme en Amérique latine et qui n'avaient aucun moyen de communiquer entre eux. Il fallait réunir ces forces et la création d'une presse alternative nous paraissait alors un bon moyen. Mais comme bien d'autres Chiliens engagés politiquement à cette époque, j'ai été contrainte à l'exil et je ne suis retournée au Chili qu'en 1983. J'ai même vécu deux ans à Genève, de 1973 à 1975! C'est donc en fait à partir du Mexique que s'est constitué au départ le réseau «Fempress». Le mouvement a pris rapidement de l'ampleur car le réseau est basé sur un système unique de vases communiquants entre nations. La clé de notre stratégie repose sur une synergie entre quatre mondes: ceux des académiciens, des politiciens, des militants et des journalistes.

L.B. - Etes-vous optimiste quant à l'avenir de la cause des femmes sur votre continent?
A.S.C. - Le mouvement d'émancipation des femmes est lié à la démocratisation, c'est l'un de ses éléments. L'évolution de l'Amérique latine en témoigne. Au Chili, nous avons un Ministère des questions féminines. La collaboration entre des ONG spécialisées dans les questions des femmes et les gouvernements se développe un peu partout sur le continent. Au Paraguay, dès qu'elles ont pu, les femmes ont commencé à s'organiser. Elles sont assoiffées d'ouverture. Une cinquantaine d'entre elles ont ainsi participé, l'an passé, à la Conférence préparatoire de Pékin pour l'Amérique latine. Cette avancée se ressent dans la façon dont les gouvernements du continent se sont préparés à la Conférence de Beijing. Leur but était de consolider les acquis obtenus au Caire, à Vienne et à Copenhague.

problèmes auxquels sont confrontées les femmes, mais aussi à leurs désirs et intérêts. Outre la préparation d'articles pour la presse écrite, «Fempress» s'est lancée depuis 1992 dans la production et la diffusion, auprès de 180 stations de radio, de cassettes d'informations mensuelles. Ce service, extrêmement bien exploité (330 programmes de radio transmettent régulièrement ces cassettes) permet d'atteindre les femmes des secteurs populaires, urbains et ruraux.
Mais «Fempress» n'est pas uniquement une agence de presse spécialisée. Le réseau a aussi été constitué pour permettre un échange d'informations entre les femmes latino-américaines engagées: organisations féministes, centres de recherche, institutions, médias alternatifs, etc. Les publications de «Fempress» sont notamment produites sur la base des nouvelles et réflexions reçues de femmes concernées (des dizaines de lettres par jour, des centaines de périodiques, de documents et de livres). C'est le cas du *Mujer-Fempress,* un mensuel tiré à 4000 exemplaires et envoyé dans 47 pays à des organisations ou à des personnes travaillant à l'amélioration de la condition féminine. L'organisation agit donc aussi comme un lobby, cherchant à atteindre le maximum de femmes occupant des positions clés au sein de gouvernements, de partis politiques, de syndicats ou œuvrant dans l'éducation ou les services de la santé.

Un impact de longue haleine

L'impact de ce travail auprès de la presse écrite est beaucoup plus difficile à évaluer. Il est matériellement impossible à «Fempress» de rassembler tous les articles qui ont été publiés, en entier ou en partie, dans les médias du continent. Elles estiment néanmoins que près des 90% de ces articles sont aujourd'hui reproduits au moins une fois par la presse écrite (318 journaux différents). Ceci ne constitue que la pointe de l'iceberg car le service de presse et les publications de «Fempress» permettent aux journalistes de se composer des opinions et des dossiers utilisables en temps voulu.
En Suisse, ce projet a été reconnu suffisamment intéressant par la Commission technique de la Fédération genevoise de coopération, pour que cette dernière accepte de le présenter à différents bailleurs de fonds et de le soutenir durant deux ans.

Lucienne Bittar
Commission information de la FGC

Condamnées pour... légitime défense

Tout les sépare: la couleur de leur peau, leurs origines, le pays où elles travaillent. Et pourtant leurs destinées se ressemblent. Domestiques, humiliées, elles relèvent la tête et refusent le droit de cuissage, refusent le déshonneur ultime... au prix de la vie de leur agresseur.

Une Sarah nommée Véronique est le titre d'un article paru dans la **Lettre de l'AVFT No 7**, l'AVFT étant l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail. Dans cet article, deux viols, deux meurtres et deux condamnations sont comparés, ainsi que les réactions ou les non-réactions publiques que ces condamnations ont suscitées.

Elle échappe à la mort

D'un côté, il s'agit de la dramatique histoire de cette jeune domestique philippine **Sarah Balabagan** (16 ans), condamnée à mort dans les Emirats arabes unis pour avoir tué, en état de légitime défense, son employeur qui tentait de la violer. En automne 1995, l'opinion publique mondiale a réagi et la peine s'est commuée en prison, amende et cent coups de bâton, avec Coran sous le bras pour alléger lesdits coups. Ce qui n'est pas rien tout de même.

De l'autre se trouve **Véronique Akobé**, une Ivoirienne de 23 ans, immigrée sans papiers, violée par son employeur, un riche industriel français et par son fils. Elle a tué le fils et blessé le père, le 4 août 1987: *«Ils ont tué quelque chose en moi, quelque chose de ma vraie personnalité. J'ai tué pour laver mon honneur.»*

En 1990, elle est condamnée pour meurtre à vingt ans de prison par la justice française. Elle est en prison depuis 9 ans.

Viol pas retenu

Selon l'AVFT, Véronique Akobé n'a pas été défendue comme il se doit. Son avocat, commis d'office, n'a pas retenu l'accusation de viol pour expliquer son crime. Il a simplement posé la question de son éventualité...

Un Comité de soutien s'est créé autour de Véronique Akobé. Il lance une pétition demandant qu'elle soit graciée et ne soit pas expulsée. Et surtout, le comité souhaite que l'opinion publique se solidarise pour Véronique Akobé comme elle l'a fait pour Sarah Balabagan.
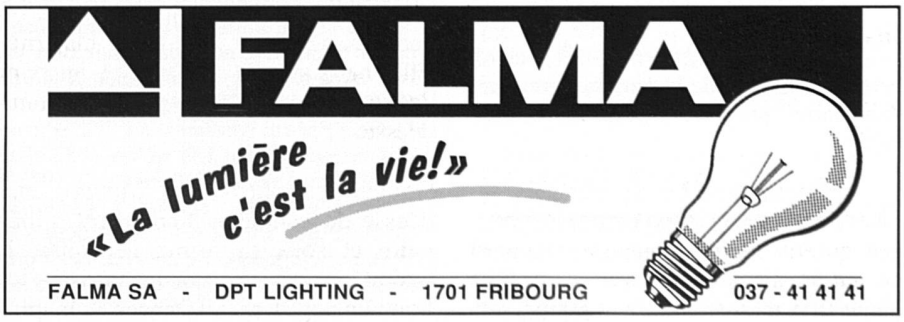
Brigitte Mantilleri